

Profession : coursier sans papiers

Ils sont aujourd'hui partout dans les villes, encouragés par une demande qui a explosé avec la pandémie. A Bruxelles, une partie significative des livreurs des plateformes de livraison de plats de restaurants à domicile pédalent pourtant, selon notre enquête, sous une identité empruntée : le trafic de comptes Uber Eats et Deliveroo est florissant.

ENQUÊTE

AMANDINE CLOOT

Ils appartiennent désormais au paysage urbain, postés en meute à chaque coin de fast-food bruxellois, jamais loin d'un deux-roues. Les confinements successifs ayant convaincu bon nombre de nouveaux clients, la demande pour la livraison de plats de restaurants à domicile, organisée, en tête, par les plateformes Uber Eats et Deliveroo, a explosé. Par conséquent, les livreurs à vélo ou en scooter (une minorité en Belgique pour des raisons de permis) qui opèrent pour ces dernières semblent eux aussi de plus en plus nombreux. Une population de travailleurs – les plateformes ont toujours assuré qu'une majorité de personnes, souvent des étudiants, prestaient pour elle « pour arrondir leurs fins de mois » – qui a également muté ces derniers mois et années.

Amir vient d'Algérie, il a 28 ans. Il est arrivé il y a 10 ans à Paris, est venu s'installer à Bruxelles il y a un an et demi. Il n'a pas de titre pour séjourner en Belgique ou ailleurs en Europe. Il n'est pas étudiant mais coursier à plein temps, certains mois pour Uber Eats, certaines semaines pour Deliveroo, parfois pour les deux sociétés en même temps. Toujours par l'intermédiaire de comptes qui ne lui appartiennent pas. « Au début, quand j'ai commencé à Paris en 2017, on était peu nombreux à faire ça, à louer le compte d'un autre. C'était parfois compliqué de trouver un candidat mais on gagnait bien : les plateformes payaient à la distance parcourue, on avait des plages horaires réservées, donc il n'y avait pas trop de livreurs et toujours des courses. On recevait des bonus s'il pleuvait ou si on allait vite », raconte-t-il. De tous les boulots qu'il a faits depuis son arrivée sur le Vieux Continent – restauration, bâtiment, sécurité –, celui de coursier est son préféré.

« 20 % ou plus de ce que tu gagnes »

« Enfin était », précise-t-il. « Aujourd'hui, les conditions sont catastrophiques. On est de plus en plus nombreux à bosser illégalement, 90 % des coursiers à Bruxelles, je dirais. Tu peux te connecter quand tu veux maintenant sur Uber et sur Deliveroo, donc il y a souvent trop de candidats pour le nombre de courses. Et que l'on parcourt 1,5 ou 10 km, on est payé la même chose, soit moins de 5 euros. Le retour à la base (les lieux où sont concentrés les restaurants, NDLR), c'est gratuit. » Rémunérations et conditions de travail proposées par les deux multinationales se sont effectivement dégradées depuis leur arrivée sur le sol européen. Surtout : Amir doit payer une rente à ceux à qui il emprunte l'identité.

Le Soir a interviewé plusieurs dizaines de livreurs à vélo dans les rues de la capitale ces dernières semaines. Au fil des opportunités, parfois très brièvement, entre deux coups de pédale ou deux plats déposés. Ces jeunes hommes – nous n'avons jamais croisé une femme pratiquant cette profession et la moyenne d'âge est basse, entre 18 et 30 ans –, qui viennent généralement d'Afrique du Nord et de l'Ouest, mais aussi d'Amérique du Sud, du Pakistan, de Syrie et d'Afghanistan, ne peuvent pas se permettre le luxe de refuser une course. Ils ne parlent pas toujours français, néerlandais, anglais ou espagnol. Se méfient généralement des médias. Pour des raisons évidentes : une grosse moitié de ceux que nous avons interrogés nous ont confié « ne pas avoir de papiers » et utiliser un « faux » compte Uber Eats ou Deliveroo pour subvenir à leurs besoins.

« C'est devenu un truc normal, logique pour des gens comme moi d'être livreur », nous explique l'un d'entre eux en espagnol. Il vient d'Amérique du Sud, sa demande d'asile a été refusée par les autorités belges. « La location ou la vente de compte s'organise par communauté, parce qu'on parle la même langue. »

« En général, c'est 20 % de ce que tu gagnes chaque semaine que tu dois reverser au loueur, parfois c'est plus », poursuit Amir. « Parfois c'est gratuit si c'est via un proche qui fait ça pour t'aider. J'ai travaillé sur le compte de mon cousin en arrivant en Belgique. Le système fonctionne à la confiance parce qu'on reçoit les codes pour se connecter à l'application, mais on n'a pas le compte en banque pour percevoir l'argent versé pour les livraisons effectuées. »

« Chez moi, à Casa (Casablanca au Maroc, NDLR), je suis chef magasinier », assure un autre témoin, arrivé en Belgique il y a 8 mois. « Ici je ne peux

En général, c'est 20 % de ce que tu gagnes chaque semaine que tu dois reverser au loueur, parfois c'est plus

Amir, livreur

”

faire que livrer des MacDo toute la journée. Mais mon visa touristique a expiré et je préfère ça que de rentrer. Je ne me plains pas, je suis au grand air. »

Lui et d'autres ont déjà eu des accidents. Or, par définition, les coursiers illégaux n'ont aucune couverture sociale ou médicale. « Alors il faut continuer à bosser : le loueur, il faut de toute façon le payer », assure Amir.

Selon Nada Ladraa, animatrice pour le MOC (le Mouvement ouvrier chrétien), qui est à l'origine du mouvement bruxellois « Coursiers en lutte », « les livreurs sans papiers composent aujourd'hui la majorité de la main-d'œuvre des plateformes à Bruxelles (d'autres villes du pays, comme Gand, seraient également concernées par la problématique mais notre enquête se concentre sur la Région bruxelloise, NDLR) ». La chercheuse insiste sur le fait « qu'au-delà de leur nombre important, ils constituent la cheville ouvrière de ces services parce qu'ils n'ont pas d'autres choix que de travailler du matin au soir, souvent sept jours sur sept. Ils sont toujours disponibles pour les plateformes ». Pour cette travailleuse de terrain, « l'aggravation des conditions de travail et tarifaires est à l'origine du basculement opéré il y a environ deux ans, renforcé par l'épidémie de covid : plus grand monde ne veut faire ce job, restent ceux qui n'ont pas d'autres options ». Et la prolifération d'un nouveau type de trafic.

Un compte à louer pour 70 à 100 euros la semaine

On a, bien sûr, voulu en savoir plus sur ce marché d'échange de comptes, visiblement florissant. Quelques clics sur les réseaux sociaux permettent de confirmer notre première impression : le business est dynamique. Rien que sur Facebook, via les pages consacrées aux groupes de coursiers et sur la *market place* du réseau social (il existe également des comptes Whatsapp et Telegram dédiés), on a compté pour le mois de septembre une quarantaine d'identifiants Uber Eats et Deliveroo à louer ou à vendre.

En tant que femme blanche de 35 ans, difficile de prendre contact avec les revendeurs : notre profil ne matche pas avec celui du livreur « lambda » – plusieurs tentatives de dialogue n'ont rien donné. Nous avons donc créé un faux profil Facebook qui correspond à celui de coursiers interviewés. Et des réponses, il en a plu. « Oui, mais sur internet, tu n'as vraiment aucune garantie », avertit Amir. « Le bouche à oreille est plus fiable. En ligne, il y a trop d'arnaques. Tu pédales et une semaine plus tard, il change le numéro de téléphone du compte et tu ne peux plus te connecter. »

Beaucoup d'offres sont déjà expirées :



Les livreurs sans papiers composent aujourd'hui la majorité de la main-d'œuvre des plateformes à Bruxelles

Nada Ladraa, animatrice pour le MOC

”

« Désolé frère, faut patienter », nous répond-on sur Messenger. Mais nous recevons pas mal de propositions également. Les comptes Uber Eats proposés à la location, pour 70 à 100 euros par semaine, sont les plus courants. Les comptes Deliveroo se font plus rares et sont généralement plus onéreux. Entre 500 et 700 euros à l'achat. « Deliveroo ne fait pas de contrôle d'identité après l'ouverture du compte et a des quotas de coursiers par ville », nous explique un vendeur. Plus précieux donc plus cher. « N'importe qui peut créer un compte Uber Eats en quelques minutes », nous éclaire Amir. « Mais ils imposent des selfies au livreur. Les deux premières semaines, il te demande en général de t'identifier tous les jours donc il faut bien s'organiser avec le loueur. Après, c'est une fois par semaine, c'est plus facile. Si tu n'envoies pas la photo assez vite, le compte peut être bloqué. J'ai dû souvent en changer pour cette raison. C'est une source de stress, tu ne peux plus travailler. »

Précisons que l'entreprise américaine encourage également clients et restaurants partenaires à la délation : un bouton permet dans l'application de signaler quand le visage du livreur ne correspond pas à celui de la personne qui vient de récupérer ou de déposer un plat.

Un autre paramètre influence aussi le tarif : les montants déjà perçus sur le compte proposé à la location ou à la vente. Steve – certains vendeurs utilisent leur vrai profil mais le plus souvent il s'agit de compte anonyme – nous propose un compte Deliveroo à 350 euros, soit un prix bien plus bas que le marché. Mais un *screenshot* envoyé par ses soins nous indique que lui ou d'autres personnes ont déjà roulé pour 5.200 euros cette année. En d'autres mots : le compte arrive bientôt à expiration.

« Les revendeurs ne risquent rien de toute façon »

C'est que quasi tous les revendeurs ont ouvert un compte sous le statut « P2P » ou celui de l'économie collaborative. La loi qui l'introduit est entrée en vigueur en 2018 et est l'initiative de notre actuel Premier ministre Alexandre De Croo (Open VLD). Ce statut ouvert à tous les citoyens sauf aux bénéficiaires d'allocation